

**C.T. LOCAL
DU 3 MAI 2017 A 14H**

**-----
Compte-rendu**

Représentants titulaires présents :

- collectivité : BOUILLON René, JOULAUD Françoise

- personnel : LELU Géraldine

Représentant(s) titulaire(s) excusé(s) :

- collectivité : LE GOFF Janine

- personnel : TOUCHAIS Sophie

Représentants suppléants présents :

- collectivité : LEGENDRE Carole

- personnel : RICHARD Stéphane, BRULE Katia

ORDRE DU JOUR

- **le livret d'accueil son usage et sa transmission**
- **temps de travail : mobilisation des agents en dehors du temps de travail**
- **organisation : les critères de remplacement applicables en cas d'absence d'un agent**
- **organisation : état des effectifs 2016**
- **questions diverses**

La séance a débuté à 14h10.

--> Il a été à nouveau abordé le mode de validation et de diffusion du compte-rendu, devenu difficile par la non réponse aux courriels et aux problèmes de boîtes mails professionnelles inactives.

Aussi, il a été décidé que la validation sera considérée comme effective, dès lors que la date butoir de retour des remarques éventuelles sera dépassée et que la diffusion du compte-rendu s'effectuera uniquement par support papier auprès des représentants.

--> Les modifications dans la composition des représentants du personnel liées à la vacance du siège d'un représentant titulaire et par voie de conséquence, à la vacance d'un siège suppléant, ainsi que la démission d'un suppléant, ont été portées à la connaissance du comité technique local.

Le règlement intérieur du comité technique local de la Commune de Chavagne est modifié dans la composition des représentants du personnel (article 1).

A savoir :

- M. ORAIN Jean-Luc (titulaire) est remplacé par Mme GLEMEAU Andrée ;
- Mme GLEMEAU Andrée (suppléante) est remplacée par Mme GUEDON Aurélie ;
- M. MAUNET Philippe (suppléant) est remplacé par Mme BRULE Katia.

--> Le livret d'accueil a été un point de discussion sur son usage au sein des services et sa transmission.

Pour mémoire, cet outil de communication interne est né, réalisé et validé via le Comité du personnel de l'année 2012 et la démarche de labellisation « Marianne » des accueils municipaux (Mairie et bibliothèque).

Le service des ressources humaines n'étant pas associé et titulaire du support, il semblait difficile d'en assurer une diffusion aux nouveaux agents et d'effectuer une mise jour des informations.

Aussi, il est proposé à ce service de s'approprier complètement le support afin d'assurer une proposition d'actualisation lors du prochain comité technique local.

Il a été acté que le livret d'accueil sera remis dès lors que l'agent sera employé pour une durée minimale de 6 mois et actualisé au minimum tous les ans.

--> A la suite de plusieurs interventions d'agents en dehors du temps de travail, il a été soulevé la question de la récupération des heures et du dispositif d'astreinte (déjà applicable pour le pôle administratif). La réflexion est engagée afin d'apporter une réponse plus précise à la demande lors d'une prochaine séance. La question des critères de remplacement des agents absents a été posée. Le délai de remplacement est fixé au jour même pour les services accueillant du public ayant une contrainte journalière d'ouverture. A cet effet, une enveloppe d'heures a été communiquée à chaque responsable en début d'année, et le cas échéant, un redéploiement en interne doit s'opérer. L'augmentation du taux d'absentéisme limite les capacités de remplacement dans les services.

--> Une présentation de l'état des effectifs a été présentée par les représentants de la collectivité (cf. tableau ci-dessous),

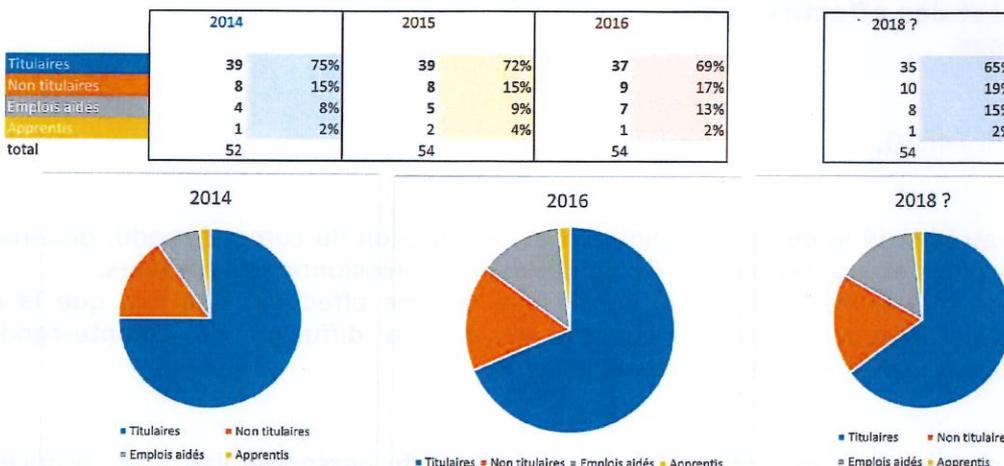
ETAT DES EFFECTIFS

REMUNERE ET "SOUS CONTRAT" AU 31/12/n

	ADMINISTRATIF		ENFANCE		JEUNESSE		ATSEM		RESTAURANT		TECHNIQUE		BIBLIOTHEQUE		TOTAL	TOTAL
	au 31/12/2015	au 31/12/2016	2015	2016												
TITULAIRE	6	5	5	5	2	2	2	1	3	3	18	17	3	3	39	37
NON TITULAIRE	1	4	3	3	1	1	1	1	1	1	3	2	2	8	10	
AVEC DUREE HEBDOMADAIRE		1	1	2			1	1			1	1	2	7	7	
SANS DUREE HEBDOMADAIRE				1								2		1	3	
EMPLOI AIDE		2	2	1	1		1	1	1	1	2			5	7	
CAE			2	2	1	1		1	1					4	5	
EMPLOI D'AVENIR							1		1		1	1		1	2	
APPRENTI											2	1		2	2	
STAGIAIRE BAF														0	0	
TOTAL 2015	6	11	10	3	3	3	4	4	22	23	5	5	54	55		
TOTAL 2016		7	10	3	3	3	4	4	22	23	5	5				

puis les représentants du personnel ont souhaité eux aussi transmettre un document relatif à la part des différentes catégories d'agents : titulaires, non titulaires, emplois aidés et apprentis (cf tableau ci-dessous)

Effectifs 2014-2016



La discussion s'est ensuite engagée sur la baisse des titulaires au sein de l'effectif global, soulevant des inquiétudes de la part des représentants du personnel.

--> Enfin, les représentants du personnel ont remonté une dégradation de l'ambiance de travail dit « interservices ». Le besoin d'écoute et les problèmes de communication entre agents créent une ambiance de travail de plus en plus pesante.

Aussi, chacun doit être acteur d'un dialogue professionnel et d'un climat de travail favorable à l'épanouissement de soi mais aussi des autres.

La prochaine séance du Comité technique local est fixé au mercredi 27 septembre 2017 à 9h30 ou 14h.

Fin de la séance à 16h15.

Fait le 19 mai 2017,

Le Président,

BOUILLON René, Maire

Les Secrétaires agent et élu,

TOULOU FRANÇOISE

LELLI GERARDINE